



TERNAY



MunicipiPRESSE info ®

www.ternay.fr



N°168 – 8 mars 2017



## INSCRIPTIONS ECOLES et MULTI-ACCUEIL « LES PIERROTS » - RAPPEL

- Du 2 janvier au 31 mars 2017 sont ouvertes en Mairie (04.72.49.81.81) les inscriptions pour la rentrée des classes de septembre 2017.

- Les préinscriptions à la structure Multi-Accueil "Les Pierrots", 1 rue Petra, se font également à cette période. Pour remettre votre dossier, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec la directrice au 04.72.24.88.97 ou à le déposer dans la boîte aux lettres de la structure.

## REUNION PRÉ-RENTÉE

Votre enfant entre à l'école maternelle à Ternay ? Une réunion d'information est organisée par la Municipalité, les Ecoles et la Fédération Léo Lagrange, le lundi 27 mars 2017 à 18h30, salle des Bruyères.

## PORTES OUVERTES

Matinée « Portes Ouvertes » au Multi-Accueil « Les Pierrots » samedi 25 mars 2017 de 10h00 à 12h00.

## ENQUÊTES

- De janvier à mars 2017, la Municipalité lance une enquête afin de connaître le nombre de personnes intéressées par un service de portage de livres à domicile :

\* Vous êtes dans une situation vous empêchant - temporairement ou définitivement - de vous déplacer à la bibliothèque et vous souhaitez bénéficier de ce service : contactez la mairie au 04.72.49.81.81 ou envoyez un mail à [mairie@ternay.fr](mailto:mairie@ternay.fr) .

- Depuis le 1<sup>er</sup> février et jusqu'au 29 avril 2017, l'INSEE réalise sur notre commune une enquête qui vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité.

## COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES - SITOM

- Les bacs doivent être sortis la veille ou bien le matin avant le passage du véhicule. Ils doivent être rentrés dans les plus brefs délais après le passage du véhicule de collecte ou maximum avant la fin du jour de collecte. (cf. article 7.8 du Règlement des Ordures Ménagères).

Attention : les bacs non conformes à la collecte et les sacs déposés à côté du bac ne seront pas ramassés par les agents de collecte du SITOM.

- Depuis le 9 janvier 2017, le SITOM a mis en place une application, Ecopolis, à télécharger gratuitement pour que les habitants puissent informer le syndicat des problèmes de collecte, des dysfonctionnements sur les bacs, les silos, en déchetteries, etc... L'utilisateur peut signaler, proposer ou faire part de sa satisfaction. Il y trouvera aussi des informations sur la localisation des points d'apport volontaire et des déchetteries.

## COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

La Municipalité avec la participation des anciens combattants FNACA-UMAC commémorent le cessez le feu de la guerre d'Algérie le dimanche 19 mars 2017 à 11h30, place de la Mairie.

## CARNAVAL

---

La Municipalité invite tous les enfants de la commune à participer au Carnaval le vendredi 24 mars 2017 à 18h15 au stade de rugby du Devès.

## SAPEURS POMPIERS

---

Les jeunes sapeur-pompier du Val d'Ozon recrutent pour septembre 2018. Envoyer vos candidatures à la caserne de Saint Symphorien d'Ozon avant le 31 mai 2017.

## DATES A RETENIR

---

- 12 mars 2017 : Dimanche en Musiques (château de La Porte, Foyer Rural, Eglise).
- 15 au 19 mars 2017 : 15<sup>ème</sup> Salon de Printemps des Peintres Ternaysards au château de La Porte.
- 30 mars au 2 avril 2017 : Nouveau spectacle de la troupe de théâtre « Les Veaux de Ville » au Foyer Rural.
- 1er et 2 avril 2017 : Salon des Vins et des produits de Terroirs à la salle Omnisports de Devès.

## PERMANENCE ETAT CIVIL

---

Les prochaines permanences Etat Civil du samedi (9h00 à 12h00) se tiendront les 11, 18 et 25 mars ainsi que les 1<sup>er</sup>, 8 et 22 avril 2017.

## EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Réunis en séance ordinaire le mardi 28 février 2017, les élus du Conseil Municipal ont :**

- **ADOPTÉ** le tarif de 145 € concernant les plaques pouvant être apposées sur les cases et les dalles de cavurnes ;
- **SOLLICITÉ** de l'Agence de l'Eau, une subvention au titre des travaux de la mise en séparatif du réseau des eaux usées et eaux pluviales de la rue de Morze et rue Neuve ;
- **AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer une convention avec la Ligue Nationale des Clubs Motocyclistes de la Police Nationale et des Disciplines Associées pour 5 ans accueillant sur leur site PERCIGONES le jeune public de Ternay désirant se former au Permis de Conduire A.M (Apprenti Motocycliste) pour la conduite des cyclomoteurs de 50 cm<sup>3</sup> sur la voie publique ;
- **DEMANDÉ** à la Métropole de Lyon de bien vouloir reconsidérer le volet financier de la nouvelle convention de transit et de traitement qui a été proposée pour les habitants du quartier de Crottat et Buyat en particulier en ce qui concerne l'application d'une redevance supplémentaire pour la gestion et le transport des effluents à partir des réseaux de collectes de Communay et de Sérézin-du-Rhône jusqu'au collecteur de la Métropole à Sérézin-du-Rhône.